

Déclaration Bâle III, pilier III, BCGE comptes consolidés au 31.12.2014

A. Fonds propres pouvant être pris en compte et requis

La Banque Cantonale de Genève publie ci-dessous les états réglementaires concernant l'adéquation des fonds propres selon les normes Bâle III.

Selon les circulaires de la Finma Bâle III, plusieurs méthodes sont à disposition pour le calcul de l'adéquation des fonds propres:

- méthode *internal ratings based approach (IRB)*;
- méthode standard suisse;
- méthode simplifiée.

Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

La Banque Cantonale de Genève applique l'approche standard suisse, également connue sous l'abréviation SA-CH, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Composition des fonds propres pris en compte réglementairement

a) Réconciliation préliminaire (en CHF milliers)

Bilan	Selon clôture comptable
Actifs	
Liquidités	881'665
Créances résultant de papiers monétaires	338'028
Créances sur les banques	517'973
Créances sur la clientèle	4'047'512
Créances hypothécaires	9'503'574
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	49'489
Immobilisations financières	1'722'694
Participations	24'898
Immobilisations corporelles	144'188
Comptes de régularisation	25'179
Autres actifs	238'568
Total des actifs	17'493'768
Fonds étrangers	
Engagements résultant de papiers monétaires	11'428
Engagements envers les banques	1'657'831
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'920'346
Autres engagements envers la clientèle	6'719'738
Obligations de caisse	11'837
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	2'570'100
Compte de régularisation	49'348
Autres passifs	311'741
Correctifs de valeurs et provisions	27'478
Total des fonds étrangers	16'279'847
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (Tier 2)	146'000
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)	110'000
Fonds propres	
Réserve pour risques bancaires généraux	120'000
Capital social	360'000
<i>Dont reconnu en qualité de CET1</i>	360'000
Réserves légales/réserves ouvertes/bénéfices (pertes) reportées et de la période concernée (propres titres de participation)	733'921
Total des fonds propres	1'469'921

Les fonds propres réglementaires, dont la valeur est établie conformément aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ.-FINMA 08/02), se composent des fonds propres de base (*tier 1: CET1 + AT1*) et des fonds propres complémentaires (*tier 2*).

b) Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement (en CHF milliers)

	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)
Fonds propres de base durs (CET1)	
Capital social émis et libéré, pleinement éligible	360'000
Réserves issues des bénéficiaires, y.c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	568'859
Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	299'055
= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'227'914
Positions nettes longues en propres instruments CET1	-13'993
= Somme des ajustements relatifs au CET1	-13'993
= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'213'921
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	
Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	110'000
= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	110'000
= Fonds propres de base (net tier 1)	1'323'921
Fonds propres complémentaires (T2)	
Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	120'000
Correctifs de valeurs; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	26'000
= Fonds propres complémentaires avant ajustements	146'000
= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	146'000
= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)	1'469'921
Somme des positions pondérées par le risque	10'519'500
Ratios de fonds propres	
Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	11.54%
Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	12.59%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires (chiffre 59, en % des positions pondérées en fonction des risques)	13.97%
CET1 requis par l'OFR (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique) en plus du volant de fonds propres pour les instituts d'importance systémique selon les prescriptions de Bâle (en % des positions pondérées en fonction des risques)	4.26%
Dont volant de fonds propres selon l'OFR (en % des positions pondérées en fonction des risques)	0%
Dont le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	0.26%
CET1 disponible pour couvrir les exigences minimales et celles en matière de volant, après déduction des exigences en matière d'AT1 et de T2 qui sont remplies par CET1 (en % des positions pondérées en fonction des risques)	8.47%
Objectif de fonds propres pour CET1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	8.06%
CET1 disponible (en % des positions pondérées en fonction des risques)	9.77%
Objectif de fonds propres pour T1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	9.86%
T1 disponible (en % des positions pondérées en fonction des risques)	10.82%
Objectif fixé pour les fonds propres réglementaires plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	12.26%
Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées en fonction des risques)	13.97%

	Ratios seuils réglementaires ⁽¹⁾	Ratios banque
CET1	7.8%	11.54%
T1	9.6%	12.59%
Total FP	12%	13.97%

¹ Selon circulaire Finma 2011/02 pour banque de catégorie 3.

La banque est classée en catégorie 3 Finma. Les *ratios* obtenus dépassent nettement les seuils réglementaires.

Le volant anticyclique est de 0.26%. Cela correspond au *ratio* des positions garanties de manière directe ou indirecte par des gages immobiliers sur l'ensemble des positions pondérées en fonction des risques. Dans le *ratio* de fonds propres, il est inclus dans la somme des positions pondérées par le risque.

Présentation des fonds propres requis

	Approche utilisée	Exigences minimales de fonds propres (en CHF milliers)
Risques de crédit	Standard	742'086
• dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque		dont 15'929
• dont risques non liés à des contreparties		dont 35'754
Risques de marché	Standard	1'599
• dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)		dont 603
• dont sur titres de participation		dont 106
• dont sur devises et métaux précieux		dont 826
• dont sur matières premières		dont 40
Risques opérationnels	Standard	43'168
Total		786'852

B. Risque de crédit

Les quatre tableaux suivants présentent les engagements de crédit déclinés selon différentes visions. Les chiffres présentés sont réconciliés avec les onglets 01 à 07 du rapport BNS "Capital Adequacy reporting form in the context of Basel 3".

Ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de contrepartie selon la vision Bâle III. Les montants, au bilan et hors bilan correspondent à l'engagement de crédit avant application des facteurs de conversion crédit, sans prise en compte des correctifs de valeurs individuels et avant application des mesures d'atténuation du risque.

Engagements de crédit (au moment de la clôture) ^{1,2}	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle de détail	Titres de participation et les parts de placements collectifs de capitaux	Autres	Total
Bilan/créances								
Créances papiers monétaires	-	337'491	137	-	-	-	-	337'628
Créances sur les banques	-	505'448	8'921	5'287	242	-	-	519'899
Créances sur la clientèle	1'041'974	305	-	2'779'163	269'187	-	-	4'090'628
Créances hypothécaires	980'869	1'169	-	3'648'773	5'165'196	-	-	9'796'007
Immobilisations financières/titres de créance	706'414	143'605	579'140	292'257	-	38'362	-	1'759'779
Autres actifs	-	220'509	-	7'258	950	-	34'943	263'659
Total période de référence ³	2'730'937	3'012'037	588'199	6'750'398	5'435'592	39'823	38'549	18'595'536
Total période précédente	2'415'020	2'555'383	508'440	6'604'655	5'265'289	37'422	44'014	17'430'224
Hors bilan								
Engagements conditionnels	663	133'488	332	532'622	13'539	-	3'319	683'962
Engagements irrévocables	-	65'214	-	381'654	1'060	-	1'167	449'094
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	49'625	-	-	-	-	-	49'625
Crédits par engagement	-	21'946	261	77'162	52	-	-	99'421
Total période de référence ³	273'885	402'875	593	1'702'619	129'658	-	14'183	2'523'812
Total période précédente	416'046	367'259	10'711	1'540'163	120'790	-	25'859	2'480'828

¹ En CHF milliers.

² Principales catégories en matière d'engagements de crédit.

³ Selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

Atténuation du risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de mesure d'atténuation du risque selon la vision Bâle III. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels. A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

Engagements de crédit/risques de défaillance (au moment de la clôture) ^{1,2}	Couverts par des sûretés financières reconnues ³	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Couverts par des gages immobiliers et autres engagements de crédit	Total
Gouvernements et banques centrales	2'200	-	2'812'612	2'814'812
Banques et négociants en valeurs mobilières	715'594	-	2'462'729	3'178'323
Autres institutions	-	-	588'347	588'347
Entreprises	321'529	327'173	6'484'147	7'132'849
Clientèle privée et petites entreprises	73'263	107'884	5'288'908	5'470'056
Autres positions	-	-	85'449	85'449
Dérivés	-	-	56'842	56'842
Total période de référence ⁴	1'112'586	435'057	17'779'034	19'326'678
Total période précédente	765'527	409'053	16'973'521	18'148'101

¹ En CHF milliers.

² A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

³ Dont comptes et titres. La banque utilise l'atténuation des risques selon l'approche globale.

⁴ Selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

Segmentation des risques de crédit

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de pondération risque selon la vision Bâle III. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels. A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

Engagements de crédit/risques de défaillance après atténuation du risque ^{1,2}	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	>=250%	Total
Gouvernements et banques centrales	586'899	931'530	680'639	614'063	0	1'681	0	0	0	2'814'812
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'324'399	1'386'717	4	374'172	36'101	15'634	14'118	0	27'179	3'178'323
Autres institutions	0	588'061	0	285	0	0	0	0	0	588'347
Entreprises	3'720	226'796	1'952'764	107'976	1'374'596	3'442'629	0	10'370	13'999	7'132'849
Clientèle privée et petites entreprises	0	0	4'522'599	10'043	825'470	104'853	0	7'090	0	5'470'056
Autres positions	0	0	0	0	0	45'626	0	0	39'823	85'449
Dérivés	0	27'455	0	17'565	1'062	10'760	0	0	0	56'842
Total période de référence ³	1'915'019	3'160'558	7'156'006	1'124'104	2'237'229	3'621'182	14'118	17'461	81'001	19'326'678
Total période précédente	2'204'434	2'135'993	7'089'027	909'819	2'130'071	3'536'797	15'556	19'533	106'872	18'148'101

¹ En CHF milliers.

² A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

³ Selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

Risque de crédit géographique

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par répartition géographique. Les montants, au bilan et hors bilan, correspondent à l'engagement de crédit avant application des facteurs de conversion crédit, sans prise en compte des correctifs de valeurs individuels et avant application des mesures d'atténuation du risque.

Engagements de crédit (au moment de la clôture) ^{1,2}	Suisse	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie/Océanie	Autres	Total
Bilan/créances							
Créances papiers monétaires	24'938	4'441	-	-	277'688	30'560	337'628
Créances sur les banques	310'044	172'689	4'811	4'950	23'447	3'958	519'899
Créances sur la clientèle	2'623'206	1'172'458	13'771	20'431	147'021	113'741	4'090'628
Créances hypothécaires	8'178'243	1'391'435	79'088	22'995	107'119	17'127	9'796'007
Immobilisations financières/titres de créance	1'455'881	265'085	14'700	10'236	13'877	-	1'759'779
Autres actifs	250'764	11'918	3	144	381	450	263'659
Total période de référence ³	14'511'104	3'177'933	112'373	58'757	569'532	165'837	18'595'536
Total période précédente	14'019'819	2'753'898	123'996	70'833	301'348	160'331	17'430'224
Hors bilan	-	-	-	-	-	-	-
Engagements conditionnels	312'130	56'245	1'810	27'009	171'084	115'685	683'962
Engagements irrévocables	295'770	133'036	-	-	5'438	14'850	449'094
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	49'625	-	-	-	-	-	49'625
Crédits par engagement	55'407	1'821	-	-	36'172	6'022	99'421
Total période de référence ³	1'846'486	283'796	2'780	31'733	219'866	139'151	2'523'812
Total période précédente	1'741'219	374'057	1'884	85'643	178'110	99'915	2'480'828

¹ En CHF milliers.

² Principales catégories en matière d'engagements de crédit.

³ Selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

Présentation des prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques

Engagements de crédit ¹	Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	Correctifs de valeur individuels
Suisse	88'274	68'688
Europe	40'264	27'269
Amérique du Nord	2'251	1'365
Amérique du Sud	-	-
Asie	12	12
Autres	12'180	6'921
Total période de référence	142'980	104'254
Total période précédente	148'259	99'693

¹ En CHF milliers.

Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

	Instrument 1	Instrument 2
Emetteur 1	BCGE	BCGE
Identifiant (par ex. ISIN)	13072087/ISIN CH0130720870	24569155/ISIN CH0245691552
Droit régissant l'instrument	Suisse/Genève	Suisse/Genève
Traitement réglementaire		
Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1/AT1/T2)	T2	AT1
Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 AT1/T2)	T2	AT1
Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe	Individuel et groupe
Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Dette	Instrument hybride (emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)
Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	160 mios	110 mios
Valeur nominale de l'instrument	CHF 200 mios	CHF 110 mios
Rubrique comptable	Emprunts	Emprunts
Date initiale d'émission	07.11.2011	04.07.2014
Perpétuel/muni d'une échéance	Muni d'une échéance	Perpétuel
Date d'échéance initiale	07.11.2018	néant
Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	néant	Oui
Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	Possible avant l'échéance avec accord préalable de la FINMA en cas d'événement taxe	04.02.2020 Montant du remboursement: totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel
Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	néant	Annuellement à chaque échéance d'intérêt du 04.02
Coupon/dividende		
fixe/variable/initialement fixe, puis variable/initialement variable, puis fixe	Fixe	Fixe
Taux du coupon et indice, cas échéant	3.13%	2.875% jusqu'au 04.02.2020, puis refixation tous les 5 ans sur la base du <i>mid swap</i> CHF 5 ans plus 243.7 points de base pour la prime de risque
Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	néant	Oui
Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Paiement d'intérêts obligatoire	Paiement d'intérêt totalement discrétionnaire
Existence d'un saut de rémunération (<i>step up</i>) ou autre incitation au remboursement	néant	néant
Non cumulatif/cumulatif	néant	non cumulatif
Convertible/non convertible	néant	non convertible
Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant	néant
Si convertible: en totalité en toutes circonstances/en totalité ou partiellement/artiellement en toutes circonstances	néant	néant
Si convertible, taux de conversion	néant	néant
Si convertible, conversion obligatoire/facultative	néant	néant
Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
Mécanisme de dépréciation	néant	Oui
Seuil de déclenchement d'une dépréciation	néant	Dépassement du seuil de 5.125% pour le CET1
Dépréciation totale/partielle	néant	Totale ou partielle. Pour retrouver le seuil de déclenchement (5.125%)
Dépréciation permanente/temporaire	néant	Permanente

Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant	néant
Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	néant	Subordonné de rang inférieur aux instruments <i>Tier 2</i> , pari passu avec autres instruments <i>Tier 1</i> et de rang supérieur au CET1. (<i>Tier 2</i>)
Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant	néant
Si oui, description de ces caractéristiques	néant	néant

Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de pondération risque selon la vision Bâle III, avec indication de la prise en compte ou non de notations d'agences externes. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels.

Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes ¹		Notation	0%	25%	50%	75%	100%	150%
Gouvernements et banques centrales	Avec notation ²		586'899	336'600	70'000	-	-	
	Sans notation			594'930	544'063	-	1'681	
	Sous total		586'899	931'530	614'063	-	1'681	
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation		-	653'825	335'880	-	15'634	
	Sans notation		-	760'324	55'827	36'101	-	
	Sous total		-	1'414'149	391'707	36'101	15'634	
Corporations de droit public	Avec notation		-	588'061	-	-	-	
	Sans notation		-	-	285	-	-	
	Sous total		-	588'061	285	-	-	
Entreprises	Avec notation		-	173'621	92'090	1'311'499	642'083	
	Sans notation		-	53'197	15'916	63'096	2'811'296	10'370
	Sous total		-	226'818	108'006	1'374'596	3'453'379	10'370

¹ En CHF milliers.

² Standard & Poors, Moody's, Fitch.

Ratio de Levier

Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au *ratio* de levier ¹

Total des actifs selon les états financiers publiés	17'493'768
Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes, mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 à 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-13'993
Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables, mais non pris en compte dans la mesure du <i>ratio</i> de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
Ajustements relatifs dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	-104'470
Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (SFT, <i>securities financing transactions</i>) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	27'387
Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	782'027
Autres ajustements	
Exposition globale soumise au <i>ratio</i> de levier	18'184'719

Présentation détaillée du *ratio* de levier

Total expositions bilantaires	17'173'863
Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 à 15 Circ.-FINMA 15/3)	17'187'856
(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7 et 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-13'993
Total des expositions en dérivés	102'442
Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation selon les Cm 22 à 23 et 34 à 35 Circ.-FINMA 15/3)	41'312
Majorations de sécurité (<i>add-on</i>) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	61'130
Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres	126'387
Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	99'000
Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	27'387
Total des expositions hors bilan	782'027
Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	2'386'972
(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	-1'604'945
Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	1'323'921
Exposition globale	18'184'719
<i>Ratio</i> de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7.28%

¹ En CHF milliers.

C. Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

Stratégie et procédures

Le conseil d'administration décide des principes de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque de la banque dans le domaine des risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille bancaire est défini dans la politique financière et détaillée dans la politique ALM de la banque. L'exposition aux risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est encadrée par des limites validées et révisées annuellement par le conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme:

- de limites de sensibilité de la valeur économique des fonds propres (effet valeur);
- de limites de sensibilité de la marge nette d'intérêt sur une année glissante (effet revenu).

Structure et organisation

La direction générale est responsable de l'organisation et du fonctionnement de la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire. Par délégation de la direction générale, la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire est confiée au comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la division Finance et contrôle des risques, le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est effectué par la section Risque de marché du département Contrôle des risques rattachée au CFO. Cette section est responsable:

- de la production mensuelle du *reporting* de gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire et du *reporting* de gestion du risque de liquidité présentés au CALM;
- de la définition et de la maintenance des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire dans le respect de la politique ALM;
- de la production du *reporting* et du contrôle des taux de cession interne du portefeuille bancaire.

Evaluation du risque

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2008/6, les risques de taux d'intérêt sont mesurés mensuellement selon une approche statique et une approche dynamique. Les familles d'indicateurs mises en œuvre sont:

- les indicateurs statiques mesurant les effets valeur du portefeuille bancaire:
 - valeur actuelle des fonds propres;
 - sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres pour des variations parallèles de taux de +/-100 points de base;
 - *key rate duration*.
- les indicateurs dynamiques mesurant les effets revenus en lien aux variations de taux d'intérêt. Les indicateurs dynamiques établissent la sensibilité de la marge nette d'intérêt selon 8 scénarios de simulations prédéfinis et tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt en francs suisses, dollars US et euros, des scénarios d'évolutions des encours dans le respect des contraintes réglementaires sur la liquidité et le niveau des fonds propres requis et des scénarios de comportements des clients.

La méthode des portefeuilles de référence (ou répliation) constitue l'approche retenue à la banque pour déterminer la contrainte effective de taux d'intérêt des encours à taux administrés. La banque calibre mensuellement et revoit annuellement les portefeuilles de référence en combinant plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de référence. Les principales hypothèses retenues pour déterminer le risque de changement de taux d'intérêt des encours sans contraintes déterministes de taux d'intérêt sont:

- une hypothèse de stabilité des encours pour les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne;
- une hypothèse de prise en compte d'une proportion liquide et volatile pour les engagements à vue des entreprises ou des institutions financières en intégrant une proportion prudente de composantes de taux à court terme des portefeuilles de références ad hoc.

Les risques de taux d'intérêt des activités de *trading* relèvent des risques de marché et n'entrent pas dans le champ du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Réduction des risques

La mise en œuvre de la politique appliquée en matière de couverture ou d'atténuation des risques de changement de taux d'intérêt est déléguée au sous-comité ALM financier (SCALM-F) présidé par le CFO de la banque. Le SCALM-F assure la mise en œuvre et le suivi des décisions du CALM, assure le suivi continu des conditions de marché et intervient, entre autres, dans la gestion des couvertures stratégiques du livre bancaire. Les produits de couverture les plus couramment utilisés sont les *swaps* de taux d'intérêt. La banque peut recourir à des options dans le cadre de la couverture du risque de changement de taux d'intérêt dans le livre bancaire. Les positions optionnelles du portefeuille bancaire générées par l'activité commerciale sont systématiquement couvertes avec un adossement parfait.

Le tableau ci-dessous établit la sensibilité (en CHF millions) de la valeur économique des fonds propres maison mère pour une hausse parallèle de la courbe des taux d'intérêt de 100 points de base.

	Moins de 12 mois	De 1 à 4 ans	De 4 à 7 ans	Au-delà de 7 ans	Total
31.12.2014	3.9	26.9	-48.4	-95.4	-113.1
31.12.2013	3.9	14.3	-20.8	-69.9	-72.5

Compte tenu de la position de la banque au 31.12.2014, seul l'impact d'une hausse de taux est présenté.